



La participation dans la fabrique du développement local

Une PME et des habitants à l'origine de la création de services à la population : la démarche de la crèche Les petits déboulinés

Contexte et présentation du projet

Une entreprise implantée dans une petite intercommunalité veut attirer et fidéliser de jeunes salariés. Soucieuse des conditions de vie de ses salariés et de celles du territoire, elle partage avec l'intercommunalité son constat du manque d'un service d'accueil collectif des enfants en bas âge et propose d'en créer un commun entreprise/territoire avec un cofinancement privé/public.

Les différentes étapes du projet

- 2007 : constitution du comité de pilotage (entreprise, élus, parents, habitants). Il travaille avec les techniciens (CAF, Conseil Général, professionnelle petite enfance) sur le statut juridique adapté à la mobilisation de fonds privés et de fonds publics. L'ACEPP Réseau petite enfance Ardèche-Drôme mène une étude préalable et de faisabilité qu'il valide.
- 2008 : construction d'un bâtiment à proximité de l'entreprise ; création d'une association des parents usagers puis en août de la SCIC Crèche de la Roche de Gourdon.
- 2014 : un syndicat mixte se substitue dans la SCIC à l'intercommunalité dissoute. Signatures de conventions pour ouvrir à de nouvelles communes ce service.

La participation au cours de ce projet

- Les parents, le président de l'intercommunalité, les dirigeants de l'entreprise, les habitants : partages de connaissances et consultations sur les aspects juridiques.
- Les membres du comité de pilotage : décisions et suivi du projet.
- Les salariés, l'intercommunalité et les financeurs, l'association de parents usagers, l'entreprise répartis au sein des 4 collèges de la SCIC gouvernent le multi-accueil.
- Les professionnels : la directrice élabore le projet éducatif et les salariés le projet pédagogique, l'association des parents les vote avant validation par le CA de la SCIC.

Résultats

- 2008 : Le multi-accueil ouvre pour 9 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans et atteint rapidement l'agrément de 12 places. Création de 4 emplois à temps plein et en CDI.
- Un taux de remplissage de 75% pour les 4 mois d'ouverture en 2008, de 85% en 2014.
- Ouverture d'un centre de loisirs en 2010 pour les 6/12 ans, en 2012 pour les 5/12 ans.
- Création de liens entre parents, redynamisation de l'association des parents de l'école, organisation d'échanges informels de services (covoiturage, garde d'enfants ...).

Points d'intérêts

- Le partenariat et la conjugaison d'intérêts privés et publics.
- La forme sociétaire de la structure qui concrétise les valeurs des porteurs du projet.

Facteurs déterminants de la réussite

- Les qualités humaines, les compétences, la volonté des parties prenantes.
- Le partage d'une vision commune du développement du territoire.
- La transparence, la proximité géographique et humaine, la coresponsabilité.
- La capacité à solliciter des professionnels et l'intérêt de ceux-ci pour ce projet.

Thématique

Services à la population
 Petite enfance en rural

Mots clés :

Participation
 Service à la population
 Partenariat public/privé
 SCIC
 Développement social

Territoire concerné :

St Michel de Boulogne
 et ex intercommunalité de
 La Roche de Gourdon Ardèche
 Méridionale

Coût du projet :

Investissements
 (équipement compris) : environ
 246 000 €

Fonctionnement/an :
 environ 155 000 €

Financements liés au projet :

Investissements :
 Entreprise (travaux et terrain)
 CAF
 Europe dont FEDER
 Région

Fonctionnement :
 CAF
 MSA
 Département Ardèche (1% du budget
 2009/2015)
 Entreprise (7 places)
 Syndicat Intercommunal
 (5 places)

Pour en savoir plus, contactez :

Marie-Emmanuelle Gasnier
 Structure : Multi-Accueil Les petits déboulinés
 Courriel : creche@cefem.fr
 Téléphone fixe : 04 75 87 84 76

Rédacteurs de la fiche :

Marie-Emmanuelle Gasnier
 Geneviève Ganivet

Dernière mise à jour :

25 juillet 2016